

## LE VOL DU FAUCON

« *On ne touche pas aux notables* » !

Le 30 décembre 2010, l'écrivaine [Bordetella Pertussis](#) présente à un concours sa nouvelle médicale vraie « [LE VOL DU FAUCON](#) », un texte fort qu'elle nous offre à lire. Un témoignage impressionnant lié à l'exercice de sa profession de **médecin**.

C'est l'histoire vraie de deux jeunes femmes, **Mundy et Cyrielle**, victimes d'**abus sexuels** de la part d'un **médecin acupuncteur prédateur**, qui a valu à notre **médecin-écrivaine**, dans le cadre de la procédure de justice, d'être accusée de **non respect du secret médical** !

**Après six ans**, en dépit de l'avis éclairé des **experts**, il était établi que l'**acupuncteur** avait commis des **actes de pénétration sexuelle sur Cyrielle et Mundy**, qui n'étaient pas motivés par des nécessités **médicales** et qui avaient donc été commis par **violence, contrainte ou surprise**.

**Avant la première entrevue auprès du juge d'instruction chargé de l'enquête, l'acupuncteur s'est défenestré.**

Site web : [www.bordetellapertussis.blogspot.com](http://www.bordetellapertussis.blogspot.com)

---

## LE VOL DU FAUCON

« *On ne touche pas aux notables* » !

« **Docteur**, je voulais vous demander, est-ce que c'est normal d'être **toute nue** pour une consultation d'**acupuncture** ? »

J'avais pris la question en pleine face, comme un uppercut. Je regardais **Mundy**, son petit visage pointu un peu asymétrique à la Modigliani, son cheveu court cranté des années folles et je revoyais **Cyrielle**, trois ans plus tôt, avec ses longs cheveux d'or soyeux et son profil aux traits parfaits croqué par Raphaël. Ça avait été la même phrase, mot pour mot, à la virgule près. J'étais interloquée.

« Comment ça, **toute nue** ? »

Et **Mundy** avait tout raconté. Le reste de la consultation, qui avant s'était déroulée, n'était que prétexte. J'avais eu droit à tous les détails, **toucher vaginal** compris.

C'était sa grand-mère qui lui avait recommandé le praticien, pour ses **migraines**. Comme elle insistait pour qu'elle y retourne au moins une fois, **Mundy** avait opposé qu'elle était gênée d'être **nue**. La grand-mère avait ouvert de grands yeux effarés.

« Parce que tu étais **nue** ! »

Eh oui ! Mamie, soixante-dix ans, n'avait, elle, pas besoin d'être **nue** pour ses séances.

En tout cas pour l'heure, **Mundy** était en face de moi, dans mon cabinet, à demander des comptes au **corps médical**, que je représentais, sur les **pratiques douteuses** de mon cher confrère. Et moi je mesurais l'**horreur** des trois années dans l'intervalle, pendant lesquelles j'avais fourni, en toute **confiance**, de la chair fraîche à l'ogre.

**Cyrielle** avait **dix-sept ans** quand elle avait subi son indispensable **examen gynécologique** pour **paralysie faciale**. J'en entends qui s'étonnent, s'offusquent ou en rient comme d'une boutade. Mais non ! Les **experts** ont été formels lors du **procès**, l'**examen gynécologique** par un **acupuncteur** était tout à fait justifié dans l'exercice de sa pratique... pour une **paralysie faciale**.

En fait, **Cyrielle**, troublée par les « à-côtés », ne venait plus. **L'acupuncteur** l'avait rappelée pour lui proposer une sixième séance **gratuite**, afin de parvenir à l'incontournable **toucher vaginal**.

**Mundy**, forte de ce que je lui avais confirmé que je ne trouvais pas les choses effectivement normales, avait conclu :

« C'est bien ce que je pensais. J'ai dit à mes **parents** que je voulais porter **plainte**, mais ma **mère** a répondu **que j'étais folle, qu'on ne touchait pas aux notables**. ».

J'ai expliqué à **Mundy** que, hors cela, les choses seraient **difficiles**. Que, de **victime**, elle pourrait se retrouver **montrée du doigt**. Que sa parole allait être mise en **doute**. Tout en admettant que sa démarche était noble et justifiée, je me faisais l'avocat du diable. J'étais en quelque sorte en train de la dissuader, en lui faisant prendre conscience de la portée et de l'impact des **conséquences** pour elle. Elle m'écoutait, le **doute** dans le froncement des sourcils et le regard suspicieux.

Moi-même je me demandais ce que j'allais faire. Si je protégeais **Mundy**, il me fallait bien pour autant mettre fin au stratagème, maintenant qu'on me l'avait **dénoncé** une seconde fois. Trois ans plus tôt, **Cyrielle** m'avait exprimé sa volonté de **ne pas dénoncer** la chose, alors que ses parents au contraire l'y poussaient. J'avais respecté sa décision. J'avais considéré qu'il s'agissait, de la part de mon confrère, d'un moment **d'égarement**.

**Cyrielle** était belle à couper le souffle. Je n'avais pas fait le **signalement** et à présent je m'en mordais les doigts. J'estimais que ça avait été une lâcheté de ma part. J'en étais mortifiée. Alors j'ai pensé à mes pairs. Eux seuls pouvaient me pardonner et me comprendre. J'ai dit à **Mundy** que j'allais prévenir le **Conseil de l'Ordre**. Ma décision l'a apaisée. Elle est partie sereine et rassurée. J'ai envoyé un fax le jour même. J'ai reçu une réponse par courrier, datée du lendemain. On m'envoyait le texte **juridique** relatif aux dérogations légales du **secret médical**, sans plus de commentaire. Un texte totalement **impersonnel**. Je restais **seule** face à ma décision.

Quand **Mundy** est revenue aux nouvelles, j'ai dû avouer cette vacuité. J'ai vu la **colère** s'allumer dans son œil.

« **Alors il peut continuer, ça ne gêne personne !** ».

Si, ça me gênait moi. Elle avait tapé pile au coin de ma **culpabilité**. J'avais par négligence laissé faire pendant trois ans. Je ne pouvais pas continuer de fermer les yeux, au risque de ne plus pouvoir me regarder en face. C'est ce jour-là que j'ai décidé de parler de **Cyrielle** à **Mundy**.

J'ai résolu de leur donner la possibilité de se rencontrer. Je l'ai fait pour **Cyrielle**, dont je savais qu'elle était restée **détruite** par cette expérience **avilissante**. Je le faisais pour **Mundy** dont je pressentais que connaître l'existence de cette deuxième allait la soulager. Savoir qu'on n'est pas **la seule** diluée déjà un peu la cruauté de **l'épreuve**. Que **l'abjection** n'est pas incitée par soi, mais qu'elle n'est que la redite d'un comportement **détraqué** a quelque chose de confortant.

Mais c'est là qu'on m'attendait au coin du bois, sous couvert de « **non-respect du secret médical** ». J'avais pourtant pris mes précautions car j'avais su, dès l'instant où j'avais pris cette initiative, que là serait le faux-pas. Je n'avais pas donné directement à **Mundy** les références de **Cyrielle**. Je lui avais proposé de communiquer les siennes dans la mesure où l'autre jeune fille serait d'accord pour les recevoir. Lors du **procès**, un raccourci sera pris : je les avais mises en relation afin qu'elles puissent confondre un confrère.

**Mundy** et **Cyrielle** ont mûri cinq mois le projet d'aller prendre conseil auprès d'une **juriste**. Celle-ci leur a appris qu'aux yeux de la **loi** il s'agissait d'un **viol**, mot que je n'avais jamais prononcé devant elles. Cette révélation a arrêté leur décision d'aller porter **plainte**. Elles m'ont appelée pour savoir si je continuerais de les soutenir et si j'irais **témoigner** en leur faveur. Je n'ai pas eu à réfléchir pour répondre **oui**. Et je sais aujourd'hui que, même en connaissance de cause, je dirais encore **oui**, par esprit de **justice** et de **vérité**.

Esprit idiot peut-être, dangereux sans doute, mais tellement propre et gratifiant pour soi-même. Une capitaine de la **Brigade Criminelle** m'a contactée, me précisant qu'ils attendaient mon **témoignage** pour appréhender l'individu. Le poids est lourd sur une **seule** paire d'épaules. J'ai envisagé en une fraction de seconde le regard des autres, ce qu'on en dirait et la mise à l'écart qui en résulterait. Et j'y suis allée. Tout s'est confirmé, au-delà de mes **appréhensions**. Mais si c'était à refaire, je referais ce chemin.

L'**acupuncteur** a été interpellé et mis en **garde à vue**. Il n'a **pas nié** les faits, les replaçant dans un contexte **d'actes purement médicaux**. Ce qui sera l'argument pivot de la **dénonciation calomnieuse secondaire**. Les deux **experts** cités concluront après étude des dossiers que les **actes gynécologiques** pratiqués étaient tout à fait **justifiés** eu égard aux symptômes évoqués par les patientes.

Pourtant, **avant** la première entrevue auprès du **juge d'instruction** chargé de l'**enquête**, l'**acupuncteur** s'est **défenestré**. Son **avocate** était en train de lui expliquer que le **Parquet** n'avait pas requis la détention mais un **placement sous contrôle judiciaire** avec **interdiction d'exercer**. Le premier article qu'on pourra lire dans la **presse** sur cette affaire débute par ces mots :

« Il ne s'expliquera **jamais plus** sur les **accusations graves** qui portent sur lui. »

Avec le vide de ce silence prendra corps la **rumeur**. Après une première **plainte** pour **homicide involontaire** qui se solde par un **non-lieu**, une seconde pour **dénonciation calomnieuse** est portée. On parle à mon égard de **jalousie** ou de **rivalité**. Et les choses durent.

Je devais enfin être entendue **quatre ans** plus tard. L'**audition** a duré **trois heures**. Elle était lourde de **souçons** et de **sous-entendus** ambigus à mon endroit. A un moment, j'ai **craqué** et je me suis mise à **pleurer**, exprimant haut et fort ma seule vraie et unique faute : celle de n'avoir pas **dénoncé** les faits **plus tôt** et d'avoir forcément laissé se perpétrer et perpétuer l'**irréparable** dans l'intervalle.

A partir du moment où cette affaire avait éclaté, les langues s'étaient déliées. Le plus **douloureux** avait été ce père venu **pleurer** devant moi. Sa fille venait de lui jeter le journal à la figure parce qu'il ne l'avait pas crue. Elle avait **quatorze ans** et des **vertiges**. Encore un **motif médical** à passer la main dans la **culotte** sans doute, pour les **experts**. Aucune ne voulait porter **plainte**. Personne ne voulait **parler**.

J'avais su par la femme d'un ami **médecin** qu'il avait eu la même description d'une séance **d'acupuncture** racontée comme telle et qu'un autre confrère lui avait rapporté les **mêmes pratiques** venant du **même individu**. Il aurait suffi qu'un seul **dise** qu'il avait recueilli un **témoignage** semblable pour que l'affaire soit **classée sans suite**. J'ai essayé de contacter cet ami avant d'être auditionnée. En fait je l'ai appelé au secours. J'ai eu **peur**, je l'avoue, au dernier moment, d'y aller seule. Ce confrère a sans doute égaré mon téléphone, il ne m'a jamais rappelée, ni alors ni depuis.

**Après six ans**, en dépit de l'avis éclairé des **experts**, il était établi que l'**acupuncteur** avait commis des **actes de pénétration sexuelle sur Cyrielle et Mundy**, qui n'étaient pas motivés par des nécessités **médicales** et qui avaient donc été commis par **violence, contrainte** ou **surprise**. D'ailleurs ce geste n'était pas noté sur les fiches, pas plus que **d'hypothétiques** troubles de la sphère **génitale** ou **abdominale**.

Quelques lignes en dernière page pour dire que la **mise en accusation** dont j'avais fait l'objet était **sans fondement**, que je ne connaissais pas personnellement ce confrère, lui adressant des patientes, ce qui était de nature à exclure le **souçon** d'animosité.

**La disparition de cet homme me laisse un goût d'inachevé**. Il aurait pu être sauvé. Il était plus à **soigner** qu'à **condamner**. Il était plus à **écouter** et à **entendre** en amont. **Il n'aurait pas dû mourir**.

[Bordetella Pertussis](http://www.bordetellapertussis.com)

Site web : [www.bordetellapertussis.blogspot.com](http://www.bordetellapertussis.blogspot.com)